

SOMMAIRE

I – PROGRAMMES

Programme du Rallye
Programme des réunions du collège des Commissaires Sportifs

II – ORGANISATION

- Définition
- Comité d'Organisation
- Officiels de l'Epreuve
- Tableaux Officiels d'affichage

III – MODALITES GENERALES

Art. 1	Organisation
Art. 2	Assurances
Art. 3	Concurrents et pilotes
Art. 4	Véhicules et équipements
Art. 5	Publicité
Art. 6	Sites et Infrastructures
Art. 7	Déroulement de l'Epreuve
Art. 8	Pénalités, Réclamation, Appels
Art. 9	Classements
Art. 10	Prix et Coupes

PROGRAMME DU RALLYE

Parution du règlement	Lundi 25 Février 2008
Ouverture des engagements	Lundi 25 Février 2008
Parution du Carnet d'itinéraire	Lundi 17 Mars 2008
Clôture des engagements	Lundi 17 Mars 2008
Attribution des numéros	Mercredi 26 Mars 2008
Vérifications Administratives Terminal Nord, Port de Commerce	Vendredi 28 Mars 2008 de 18 H 00 à 23 H 00
Vérifications Techniques Place St-Nicolas – BASTIA	Vendredi 28 Mars 2008 de 18 H 15 à 23 H 15
Publication de la liste des Autorisés à prendre le départ	Samedi 29 Mars 2008 à 08 H 30
Départ de la 1ère Etape	Samedi 29 Mars 2008 à 10 H 00
Arrivée de la 1ère Etape	Samedi 29 Mars 2008 à 19 H 08
Publication des résultats de la 1ère Etape	Samedi 29 Mars 2008 à l'arrivée de la Dernière voiture en parc (20h env.)
Départ de la 2ème Etape	Dimanche 30 Mars 2008 à 08 H 30
Arrivée de la 2ème Etape	Dimanche 30 Mars 2008 à 14 H 37
Publication des résultats provisoires du rallye	Dimanche 30 Mars 2008 à l'arrivée de la dernière voiture en parc.
Remise des Prix	Dimanche 30 Mars 2008 à 15 H 30 Place St Nicolas

PROGRAMME DES REUNIONS DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

PC COURSE MAIRIE DE BASTIA

1ère REUNION

VENDREDI 28 MARS 2008
23 H 30

2ème REUNION

SAMEDI 29 MARS 2008
19 H 00

3ème REUNION

DIMANCHE 30 MARS 2008
14 H 30

PALMARES

ANNEE	PILOTE	COPILOTE
1970	Jean-Pierre MANZAGOL	Jean-François FILIPPI
1971	Eugène PAOLI	Mimi GIUSTI
1972	Bernard DARNICHE	Alain MAHE
1973	Jean-Pierre MANZAGOL	Jean-François FILIPPI
1974	Jean-Claude ANDRUET	BICHE
1975	Jacques HENRY	M. GELIN
1976	Bernard DARNICHE	Alain MAHE
1977	Guy FREQUELIN	Jacques DELAVAL
1978	Jean-Claude ANDRUET	BICHE
1979	Bernard BEGUIN	LENNE
1980	Claude BALES	Jean-Paul CIRINDINI
1981	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
1982	Daniel ROGNONI	SALVARELLI
1983	Camille BARTOLI	POLETTI
1984	Bruno BOUSCARY	P. GUERIN
1985	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
1987	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
1988	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
1989	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
1990	Jean-Pierre MANZAGOL	Jean-Louis ANGELINI
1991	Jean-Pierre MANZAGOL	Christine BERNARDINI
1992	Marc VALLICIONI	Christophe HOCHET
1993	Marc VALLICIONI	Christophe HOCHET
1994	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
1995	Marc MASSAROTTO	Martine POETTOZ
1996	Francis MARIANI	Christophe GILOT
1997	Francis MARIANI	Gilles THIMONIER
1998	Jean-Pierre MANZAGOL	Dominique SAVIGNONI
1999	Jean-Pierre MANZAGOL	Georges MONTI
2000	Francis MARIANI	Dominique SAVIGNONI
2001	Jean-Jacques PADOVANI	Guy VOILLEMIE
2002	Jean-Jacques PADOVANI	Guy VOILLEMIE
2003	Jean-Pierre MANZAGOL	Nathalie ORSUCCI
2004	Jean-Pierre MANZAGOL	Nathalie ORSUCCI
2005	Jean-Marc MANZAGOL	Sabrina DE CASTELLI
2006	Jean-Jacques PADOVANI	Etienne PATRONE
2007	Pascal TROJANI	Olivier VERDURI

ORGANISATION

ARTICLE 1 – ORGANISATION

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE
organise le 28, 29, 30 Mars 2008 avec le concours de

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSE ET DU TOUR DE CORSE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA

Et la participation de la

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

Du

CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE CORSE

De la

VILLE DE BASTIA

Une épreuve nationale de tourisme et de régularité dénommée :

XXXVIIIème RALLYE NATIONAL
« RONDE DE LA GIRAGLIA »

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A., sous le Permis d'Organisation n°36 date du 25 janvier 2008, par le Comité Régional du Sport Automobile Corse sous le n°03N08 en date du 5 janvier 2008.

Le 38ème Rallye National « RONDE DE LA GIRAGLIA » est organisé conformément à la réglementation générale des rallyes et est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence en cours de validité.

COMITE D'ORGANISATION

Président	Daniel BALDASSARI
Vice Président	Bruno POLIFRONI Franck WINIARSKI
Secrétaire Général	Christine RICCI
Trésorier	Ange-Antoine DAL COLLETO
Membres	Chantal ALESSANDRI Antoine ANGELINI Henry BALDRICHI Pierre BENAZZI Gilbert DINI Joseph DUPEYROUX Roland FEDERICCI Henri GINANNI André GRAZIANI Frédéric GRAZIANI Jean-Michel GRAZIANI Magali GRENAT- MATTEI Etienne MAMELLI Jean- Marc MANZAGOL Patrick MARCHIONI Laurent MAZOTTI Jean- Jacques PADOVANI Jean-Guy RAMELLI François RICCI Pascal RONCHI

ADRESSE DU SECRETARIAT DU RALLYE

A.S.A. BASTIAISE
38, Rue César CAMPINCHI
B.P. 32
20298 BASTIA

Téléphone :	04.95.31.19.41
Télécopie :	04.95.32.71.34
Adresse E-mail :	asabastiaise@yahoo.fr

LISTE DES ADRESSES

ORGANISATION ET SECRETARIAT DU RALLYE :

A.S.A. BASTIAISE : 38 RUE CESAR CAMPINCHI – B.P. 32 – 20288 BASTIA

Téléphone : 04.95.31.19.41 - Télécopie : 04.95.32.71.34

PERMANENCE DU RALLYE :

MAIRIE DE BASTIA
Pendant la durée du meeting

VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES :

TERMINAL NORD PORT DE COMMERCE
20200 BASTIA

VERIFICATIONS TECHNIQUES :

PLACE SAINT-NICOLAS – 20200 BASTIA

REMISE DES PRIX :

PLACE ST NICOLAS

TABLEAU OFFICIEL D’AFFICHAGE :

Du Vendredi 25 Février au vendredi 28 Mars 2008, au siège de l’A.S.A. BASTIAISE.

Le Samedi 29 Mars et le Dimanche 30 Mars 2008, au PC COURSE DU RALLYE – MAIRIE DE BASTIA et PARC FERME – PLACE SAINT-NICOLAS – BASTIA.

Tableau d’information au Parc de Regroupement de MACINAGGIO le samedi 29 Mars 2008 et au Parc de Regroupement de BASTIA le dimanche 30 Mars 2008.

OFFICIELS

Observateur de la F.F.S.A.

M. Gilbert GIRAUD

Président de Collège des Commissaires Sportifs

Mr Michel PERRIN

Membres du Collège des Commissaires Sportifs

Mr Gerard BERTRAND

Mr Gilbert DINI

Directeur de Course

Mr Etienne FORGET

Directeurs de Course adjoint

Mr Jean Louis GACHINARD

Mr Pierre BOI

Mr Antoine CASANOVA

Directeur de Course Adjoint responsable des vérifications et de la publicité

Mr Antoine CASANOVA

Directeur de Course Adjoint responsable de la voiture tricolore

Mr Daniel BALDASSARI

Commissaires chargés des relations avec les concurrents

Mr José ANDREANI

Mr Mauro NIVOLA

Mme Maria Graziella ARBERI

Mr Ignace CASASOPRANA

Juges de faits

Mr Pierre SIMEON DE BUOCHEBERG

Mr Gilbert ANDREANI

Délégués de la Direction de Course aux épreuves Spéciales

Mr Raymond EMERY
Mr Noël BASTIANAGGI

Commissaires Techniques

Mr Michel RAMU (Responsable)
Mme Valérie BERETTI
Mr Jean CAMPANA
Mr Bati CASANOVA
Mr Christophe OLIVIERI

Organisateur technique

Mr Christian LECA

Secrétaire du meeting

Mme Christine RICCI

Secrétaire de Collège

Mme Magali GRENAT

Responsable des classements

Centre A.F.P.A de CORTE, section informatique

Responsable des Parcs

Mr François RICCI
Mr André GRAZIANI

Responsable des Commissaires

Mme Christine RICCI

Responsables du Matériel

Mr Franck WINIARSKI
Mr Frédéric GRAZIANI

Responsables de la Remise des Prix

Mr Henri GINANNI
Mr Etienne MAMELLI

MODALITES GENERALES

- **Eligibilité**

Le 38ème Rallye « RONDE DE LA GIRAGLIA » compte pour :

**La Coupe de France des Rallye de 1ère Division Coefficient IV
Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Corse des Rallyes**

- **Vérifications**

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le :

**VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES
Vendredi 28 Mars 2008 de 18 H 00 à 23 H 00
Terminal Nord Port De Commerce - BASTIA**

**VERIFICATIONS TECHNIQUES
Vendredi 28 Mars 2008 de 18 H 15 à 23 H 15
Place Saint-Nicolas - BASTIA**

Après les vérifications techniques, les concurrents rentreront en parc fermé jusqu'au moment du départ de la course.

Tout équipage participant au rallye doit présenter son véhicule aux vérifications prévues, conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui sera fixée par affichage au siège de l'A.S.A. à partir du Mercredi 26 Mars 2008.

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes conformes au règlement standard de la F.F.S.A.

Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier du rallye, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des commissaires sportifs.

Les vérifications finales seront effectuées au :

**SARL GINANNI RENAULT
35 RUE CESAR CAMPINCHI
20200 BASTIA
Prix de la Main d'œuvre 40 Euros H.T.**

ARTICLE 2 – ASSURANCES

L'Organisateur a souscrit une police d'assurance garantissant les risques C-D-E.
Les droits d'engagement comprennent la prime d'assurance garantissant la responsabilité du concurrent à l'égard des tiers.

L'assurance prendra effet depuis le moment du départ et cessera à la fin du rallye ou dès le moment de l'abandon, de l'exclusion ou de la mise hors course, sauf si l'abandon ou la mise hors course survient au cours d'une épreuve spéciale, auquel cas la garantie ne cesserait qu'à la fin de cette épreuve spéciale.

Les véhicules d'assistance, même porteur de plaques spécifiques délivrées par l'organisateur, ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent donc sous la seule responsabilité de leur propriétaire.

En cas de dépannage dans une E.S. ou sur le parcours de liaison, les frais restent à la charge du concurrent.

ARTICLE 3 – CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. Demande d'engagement – Inscription

Toute personne qui désire participer au XXXVIIIème Rallye « RONDE DE LA GIRAGLIA » doit adresser au secrétariat du rallye (A.S.A. BASTIAISE – B.P. 32 – 20298 BASTIA) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le

LUNDI 17 MARS 2008
(cachet de la poste faisant foi)

Les détail relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications administratives.

Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum

3.2. Concurrents Admis

Conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

550.00 Euros avec la publicité facultatives des organisateurs,
1100.00 Euros sans la publicité des organisateurs,
500.00 Euros pour les équipages complet de l'ASA Bastiaise.

3.2.1. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement ou d'un reçu délivré par l'Autorité Sportive Nationale du concurrent.

Equipages

Suivant règlement standard de la F.F.S.A.

Ordre de départ

1 – l'attribution des numéros se fera le mercredi 26 Mars 2008 au siège de l'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE en respectant l'ordre suivant :

* conducteurs faisant partie de la liste prioritaire F.F.S.A., Rallye A et B.

* tous les autres conducteurs selon un ordre laissé à la discrétion de l'organisateur.

2 – l'ordre de départ de la première étape se fera dans l'ordre croissant des numéros de compétition.

3 – l'ordre de départ de la deuxième étape se fera en fonction du classement provisoire (pénalisations routières comprises) établi à la fin de la 1ère Etape. Le 1er au classement général partiel partira en tête. Dans l'impossibilité d'établir un classement en temps voulu, le départ sera donné selon le départ de la 1ère Etape.

ARTICLE 4 – VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 Voitures Autorisées : sont autorisées les voitures des groupes suivants

GROUPES	CLASSES	CYLINDREES
Voitures de Production		
N/FN	N/FN1	Jusqu'à 1400 cm3
N/FN	N/FN2	Au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
N/FN	N/FN3	Au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
N/FN	N/FN4	Au dessus de 2000 cm3
Voitures de Tourisme		
A/FA	A/FA5	Jusqu'à 1400 cm3
A/FA	A/FA5K	Kit cars jusqu'à 1400 cm3
A/FA	A/FA6	Au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
A/FA	A/FA6K	Super 1600 et Kit cars de 1400 cm3 à 1600 cm3
A/FA	A/FA7	Au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3
A/FA	A/FA7K	Kit cars au dessus de 1600 et jusqu'à 2000 cm3
A	A7S	S2000
A/FA	A/FA8	Au dessus de 2000 cm3
A/FA	A8W	WRC
Voitures du groupe GT		
GT	GT9	Jusqu'à 2000 cm3
GT	GT10	Au dessus de 2000 cm3
Voitures du groupe F2000		
F2000	F000-11	Jusqu'à 1150 cm3
F2000	F000-12	Au dessus de 1150 cm3 et jusqu'à 1400 cm3
F2000	F000-13	Au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3
F2000	F000-14	Au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3

4.2 Assistance :

Pendant toute la durée du rallye, **l'assistance est interdite sur tout le parcours sauf dans les parcs prévus à cet effet.**

L'accès aux parcs d'assistances sera réservé aux seuls véhicules porteurs d'un autocollant avec le numéro du concurrent, sur le coin supérieur droit du pare-brise.

Un seul véhicule d'assistance par concurrent sera autorisé.

ARTICLE 5 – PUBLICITE

PUBLICITE OBLIGATOIRE : VILLE DE BASTIA
DEPARTEMENT DE HTE-CORSE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

PUBLICITE OPTIONNELLE : DEPARTEMENT DE HTE-CORSE
COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

LE DEPART SERA REFUSE A TOUTE VOITURE NON CONFORME

ARTICLE 6 - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 Description

Le 38ème Rallye « RONDE DE LA GIRAGLIA » représente un parcours total de 432.74Km comportant 10 épreuves spéciales d'un kilométrage total de 186.05 Km.

SAMEDI 29 MARS 2008 – 1ère Etape BASTIA-BASTIA

E.S. 1-3-5 : MACINAGGIO - CENTURI 13,42 Km x 3 = 40.26 Km
E.S. 2-4-6 : MORSIGLIA - PONT DE LURI 28.57 Km x 3 = 85.71 Km

DIMANCHE 30 MARS 2008 – 2ème Etape BASTIA-BASTIA

E.S. 7-9 : BORGO - VIGNALE 5,20 Km x 2 = 10.40 Km
E.S. 8-10 : CAMPILE - PONT RUMITORIU 24,84 Km x 2 = 49,68 Km

TOTAL E.S. 1ère et 2ème ETAPE (125.97 + 60,08) 186.05 Km

TOTAL PARCOURS 1ère ETAPE 239.94 Km
TOTAL PARCOURS 2ème ETAPE 192.80 Km

L'Itinéraire figure dans l'annexe « ITINERAIRE ».

L'Heure Officielle du Rallye est celle de l'horloge parlante. Téléphone 36.99. Aucune contestation n'étant admise sur ce point.

Aucune assistance ne sera autorisée hors des parcs prévus à cet effet.

6.2 Reconnaisances

Les reconnaissances sont limitées comme suit :

DATES	HEURES
Samedi 15 Mars 2008 Dimanche 16 Mars 2008	De 8 H 00 à 11 H 30
Mercredi 26 Mars 2008 Jeudi 27 Mars 2008	De 14 H 00 à 19 H 00

Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 4 au maximum (Art.6.2.1.)
Le reste de l'article conforme au règlement standard de la F.F.S.A.

ARTICLE 7 – DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 Dispositions générales relatives aux contrôles

Les signes distinctifs des commissaires de route et chefs de poste sont les suivants :

Chef de Poste	Chasuble blanc « Chef de poste »
Commissaire de route	Chasuble jaune
Relations Concurrents	Blouson blanc « Relation Concurrents »

La suite de l'article conforme au règlement standard F.F.S.A.

7.2 Epreuves Spéciales

7.2.1 Le chronométrage sera effectué au 1/10ème de seconde (Art. 7.5.1.)

ARTICLE 8 – PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS

Les pénalisations particulières à l'épreuve sont les infractions constatées en zone Rouge (Feuille N° 21) auront pour conséquence un départ refusé. Le reste de l'épreuve sera conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9 – CLASSEMENTS

Un classement partiel provisoire sera établi à l'issue de la 1^{ère} étape et affiché au panneau « OFFICIEL » de la Mairie de Bastia et au parc Fermé Place St Nicolas le Samedi 17 Mars 2007.

Le classement Final provisoire sera affiché le Dimanche 18 mars 2007 au plus tard 30 minutes après l'entrée en parc du dernier concurrent.

Il sera établi :

- 1 Classement Général, tous groupes confondus,
- 1 Classement par Groupe (A/FA, N/FN, F2000, GT),
- 1 Classement par classe,
- 1 Classement féminin.

ARTICLE 10 – PRIX ET COUPES

PRIX EN ESPECES :

CLASSEMENT GENERAL		
	PREMIER	1068 €
	SECOND	610 €
	TROISIEME	458€
CLASSEMENT GROUPE		
(si + de 5 partants)	PREMIER GROUPE A	550€
(si + de 5 partants)	PREMIER GROUPE N	550€
(si + de 5 partants)	PREMIER GROUPE F2000	550€
(si + de 5 partants)	PREMIER GROUPE GT	550€
CLASSEMENT CLASSE	PREMIER (550€)	
14 CLASSES	14 X 550€	7700€
CLASSEMENT FEMININ	PREMIERE	230€
COUPES		
CLASSEMENT GENERAL	3 PREMIERS	
CLASSEMENT GROUPES	1ER DE GROUPES	
CLASSEMENT CLASSES	1ER DE CLASSES	
CLASSEMENT FEMININ	1ERES FEMININES	
COMMISSAIRES DE ROUTE		
TOTAL DISTRIBUE = 12266 €		

LA REMISE DES PRIX SE DEROULERA LE DIMANCHE 30 MARS 2008 A 15H30
PLACE ST NICOLAS

A.S.A. BASTIAISE – B.P. 32 – 20288 BASTIA - TEL. : 04.95.31.19.41
E-Mail : asabastiaise@yahoo.fr